

# RAPPORT ANNUEL

Pour une transition écologique juste et solidaire



FONDATION  
TERRE SOLIDAIRE





## FONDATION TERRE SOLIDAIRE

Pour une transition écologique, juste et solidaire

En plus d'avoir exacerbé les crises écologique, économique et sociale existantes, la pandémie de la Covid-19 a mis en évidence l'urgence immédiate d'une transformation de nos modèles de développement. La Fondation Terre Solidaire créée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire, s'affirme aujourd'hui comme l'un des acteurs en mesure d'apporter des solutions durables à cette crise sans précédent. Convaincue de la possibilité de construire un nouveau monde au sortir de cette période de bouleversements, elle accompagne et diffuse les travaux de femmes et d'hommes qui expérimentent de nouveaux modes de production, de consommation et de vivre ensemble. Elle soutient financièrement leurs initiatives et favorise le partage des meilleures pratiques en matière d'agro-écologie, d'économie circulaire et d'énergies renouvelables. Les projets soutenus en France et à l'international ont pour caractéristique commune leur capacité à être inspirants et transposables dans d'autres régions du monde. Reconnue d'utilité publique et abritante, la fondation rassemble des donateurs et des mécènes soucieux de trouver des solutions concrètes en faveur de la transition écologique et solidaire.

 **4** ANNÉES  
D'ACTION

**124** PROJETS SOUTENUS ▶▶ **58** PROJETS EN FRANCE **66** PROJETS À L'INTERNATIONAL

 **3 200** DONATEURS & MÉCÈNES

 **7** FONDATIONS ABRITÉES

 **2,5** MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS ACCORDÉES



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2020 a été terrible pour le monde et pour beaucoup d'entre nous. La pandémie a bousculé nos vies et nos priorités, mais elle nous a aussi incité à **prendre du recul, à reconsidérer ce qui était essentiel dans nos vies, et pour la fondation**, elle nous a confirmé dans la pertinence de notre mission : accélérer la transition écologique et sociale. À l'heure où se creusent les inégalités, nous réaffirons qu'il est possible de **construire un monde plus durable mais aussi plus équitable**.

C'est un soulagement et une fierté de constater que, malgré sa jeunesse, la fondation a montré sa solidité, sa capacité à faire face aux difficultés et a pu continuer à se développer.

Le montant des subventions accordées a augmenté par rapport à 2019, et nous avons soutenu **36 partenaires engagés sur nos 4 axes prioritaires** : Agriculture et alimentation durable, Énergies renouvelables et citoyennes, Économie sociale, solidaire et écologiquement responsable, Mobilisations citoyennes en faveur de la transition auxquels s'est ajouté un nouvel axe « Environnement et Biodiversité ».

Nous avons démarré un premier gros programme avec l'Agence Française de Développement, confirmant la crédibilité qu'a la fondation auprès de ce type d'institutions.

**Plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées** : Fonds de soutien aux initiatives locales dans la région Rhône-Alpes, Conférence en ligne CQFD « Ceux qui font demain pour la planète », Prix « Ils changent le monde » afin de révéler des initiatives citoyennes locales contribuant au respect de l'environnement et de la planète, lancement du premier Prix de thèse qui sera attribué en 2021. Mais aussi un cycle de conférences en ligne abordant les impacts de la crise de la Covid-19 sur la transition écologique et solidaire. L'intérêt qu'ont suscité ces initiatives nous conduira à les poursuivre en 2021. Nous continuerons également à **soutenir des projets de recherche et des études qui informent sur les enjeux écologiques** et montrent les scénarii possibles pour en sortir, tel que l'étude TYFA (Ten Years for Agroecology). Tout le monde en effet n'est pas encore convaincu de l'urgence d'agir et de la possibilité de sortir du système actuel et le travail d'information reste essentiel.

La Fondation Terre Solidaire a donc des **atouts solides et les moyens de poursuivre la dynamique engagée**. C'est avec confiance que nous concluons cette année 2020 et donnons rendez-vous en 2021 pour fêter les 5 ans de la Fondation.

*Lydie Bonnel-Seuvelin*

# FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, IL EST URGENT D'AGIR.

L'année 2020 a été l'une des trois années les plus chaudes jamais observées (Organisation météorologique mondiale). Cette crise écologique, dont la hausse des températures, le déclin de la biodiversité, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et l'érosion des territoires, sont des signaux d'alarmes, est étroitement liée à la crise sanitaire et sociale que nous traversons. Nombre d'études ont en effet mis en lumière la causalité existante entre le déclin de la biodiversité et l'augmentation des risques de transmission des pathogènes, comme le Coronavirus. La réponse très rapide de nombreux États pour gérer les conséquences sociales et économiques de la crise, notamment par la mobilisation de capitaux importants, laisse entrevoir une capacité d'action sans précédent. Il apparaît comme crucial d'engager la même force de mobilisation en direction de l'urgence climatique. En effet, cette pandémie n'est que l'un des premiers des bouleversements à grande échelle imputable au réchauffement climatique. L'urgence écologique est là. Elle nous pousse à agir !



Cette crise comme toute crise apparaît comme un moment crucial, où nous pouvons décider de mettre l'écologie et les problématiques sociales durables au centre du monde que nous voulons pour demain. Partout dans le monde, des milliers de femmes et d'hommes inventent déjà de nouvelles façons de produire, de consommer et de vivre ensemble. Certains de ces projets sont encore au stade de l'idée, d'autres sont en cours d'expérimentation. Souvent, les financements manquent pour aboutir.

La Fondation Terre Solidaire croit à la force de l'initiative citoyenne pour accélérer l'émergence d'un nouveau modèle de développement basé sur des principes de solidarité et de durabilité.

# ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

La Fondation Terre Solidaire identifie, accompagne et finance des dynamiques citoyennes qui agissent pour briser l'impact négatif du modèle d'infinie croissance sur les conditions de vie des populations, et plus largement la planète et ses ressources (eau, air, forêts, etc.). Souvent innovantes ou expérimentales, ces initiatives ont besoin pour démarrer, ou grandir, du coup de pouce d'un financeur engagé et patient comme la fondation. Ces actions peuvent prendre des formes variées : promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, diversification des modèles économiques dans la société, nouvelles formes de participation citoyenne aux affaires publiques, actionnariat citoyen dans l'énergie verte, etc. Qu'ils soient en France ou ailleurs, ces projets sont porteurs d'un autre avenir.

La fondation se donne aussi pour mission d'expliquer au plus grand nombre et de rendre visibles ces pratiques exemplaires. L'idée étant que toutes ces initiatives puissent essaimer et se multiplier au sein d'autres communautés, au-delà de leur région d'origine.



**FAVORISER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ;**



**SOUTENIR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN ;**



**DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
PAR ET POUR LES CITOYENS ;**



**PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN AU SERVICE  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ;**



**ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ.**



# FAVORISER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

La Fondation Terre Solidaire a pour objectif de répondre aux enjeux agricoles actuels : produire une alimentation et un environnement de qualité et créer des emplois durables. Ainsi faciliter l'installation de jeunes en agriculture (via par exemple les espaces-tests agricoles) et promouvoir l'agro-écologie constituent deux leviers intéressants. Ils permettent à la fois de contribuer à l'intensification de la production alimentaire, à l'amélioration de l'alimentation (en qualité et en diversité), à la réappropriation de savoirs locaux (semences paysannes notamment), et à l'adaptation locale au changement climatique.

## CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DES ESPACES-TESTS AGRICOLES

Les espaces-tests agricoles facilitent l'installation agricole grâce à un parcours de création progressive d'activité. Ils permettent à de nouveaux agriculteurs de bénéficier de dispositifs d'encadrement et de suivi, d'un cadre légal favorisant l'autonomie, et de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments). Une fonction animation-coordination est également proposée dans une logique d'ancrage territorial et de développement de partenariats. Ces espaces facilitent ainsi la création d'entreprise agricole, et renouvellent les rangs d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010 (source : Agreste, recensement agricole). De nombreux acteurs du monde agricole s'y intéressent, notamment les collectivités territoriales, les chambres d'agriculture ou les associations locales de développement agricole et rural.

Pour autant, près de 15 ans après que les premiers espaces-tests agricoles ont été développés, il existe peu de données disponibles pour apprécier l'impact social et économique de ce type d'installation. Il est important pour pérenniser et amplifier le dispositif de mieux

apprécier les résultats directs et induits, quantitatifs et qualitatifs, du développement des espaces-tests tant pour les porteurs de projet que pour les territoires.

Le **RENETA** (Réseau National des Espaces-Tests Agricoles) a été créé en 2012 pour promouvoir le test d'activité agricole. Il regroupe aujourd'hui près de 70 membres et est devenu l'acteur de référence. Le RENETA souhaite évaluer l'efficacité de ces espaces-tests auprès des porteurs de projet agricole et des territoires. Il ambitionne de mieux comprendre la place des espaces-tests agricoles dans le paysage de l'accompagnement à l'installation-transmission en agriculture.

Cette démarche d'évaluation constitue la base de la mise en place d'un observatoire dont les résultats permettront de fournir des « bilans » et des outils d'analyse sur le fonctionnement des espaces-tests agricoles, et de construire des argumentaires pour communiquer sur leur contribution à la création d'activités et d'emplois en agriculture, aux problématiques alimentaires, aux dynamiques territoriales, à l'évolution des modèles agricoles, etc.



### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**Les espaces-tests agricoles représentent une innovation dans le paysage agricole et un levier important pour le développement d'une agriculture écologiquement responsable. Grâce à un fonctionnement qui sollicite de nombreux acteurs, ces espaces se situent à mi-chemin entre le développement agricole, l'économie sociale et solidaire et le développement territorial. La mise en place d'un observatoire des résultats promeut l'efficacité des espaces-tests et favorise leur développement.**

Ce projet bénéficie d'un financement de l'AFD



# SOUTENIR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN



La Fondation Terre Solidaire souhaite contribuer à l'émergence de nouveaux modèles économiques davantage au service de l'humain. Prendre en compte la finitude des ressources, relocaliser les échanges, développer de nouvelles façons de produire pour le bien-être des populations locales sont autant de défis auxquels ces nouveaux modèles doivent être capables d'apporter des solutions.

## RENFORCER LES ACTEURS DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN AFRIQUE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux enjeux liés au réchauffement climatique se superposant aux problématiques de développement propres à l'Afrique, en partenariat avec le **réseau africain d'institutions de micro-finance (MAIN)** et avec le soutien de l'Agence Française du Développement (AFD), la Fondation Terre Solidaire mobilise les acteurs de la finance inclusive en Afrique sur les enjeux de la transition écologique et sociale.

L'Afrique fait face à de nouveaux enjeux tels que ceux liés aux effets du changement climatique, alors même que de nombreux défis restent encore à résoudre pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le défi pour les acteurs africains de la finance solidaire est non seulement de continuer à proposer des produits et services accessibles aux plus pauvres, mais également de répondre aux enjeux climatiques. Or, jusqu'ici, ces acteurs sont peu mobilisés sur ces défis. Ils se doivent de prendre une part active aux processus de transition écologique en particulier en développant une microfinance verte en capacité de soutenir le développement d'une agriculture durable, de l'économie circulaire, des énergies renouvelables, etc. Mais également en proposant de nouveaux services financiers et non financiers de nature à accompagner – en particulier les paysans – à développer des stratégies locales d'adaptation aux effets du changement climatique.

D'une durée de 3 ans, ce projet rassemble une centaine d'organisations issues de 27 pays. Ses membres sont des Institutions de Micro Finance (IMF), des coopératives agricoles, des banques solidaires, des universités et des investisseurs sociaux. Ils touchent au total 13.9 millions de bénéficiaires à travers leurs services financiers et non financiers.

Pour renforcer l'impact du projet, la Fondation Terre Solidaire a mobilisé l'appui technique de la SIDI (spécialisée dans le développement d'une économie plus inclusive en particulier en Afrique) et de l'École supérieure de la banque.



### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**À travers ce projet, la Fondation Terre Solidaire et son partenaire MAIN relèvent un enjeu jusqu'ici peu abordé en Afrique : mobiliser les IMF africaines dans la lutte contre le changement climatique et le soutien aux processus de transition écologique et développer une microfinance verte au service des TPE/PME locales et des populations les plus pauvres.**



## SOUTENIR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

### RÉHABILITER LES FRICHES INDUSTRIELLES EN RÉHABILITANT LES ÊTRES HUMAINS

Née en 1994 de l'initiative de citoyens sur le territoire de L'Île-Saint-Denis (93), l'association **Halage** cherche alors à favoriser l'émergence d'actions autour de l'intuition que l'inclusion de personnes en situation de grande précarité et l'amélioration du cadre de vie peuvent se réunir au sein d'un projet commun.

Aujourd'hui Halage intervient dans les domaines de l'insertion professionnelle dans le secteur des espaces verts, naturels ou agricoles au travers de chantiers d'insertion, de formations pour adultes, de jardins solidaires, de projets de développement de la nature en ville.

Depuis 2018, l'association porte un projet d'insertion et d'horticulture urbaine pour des personnes éloignées de l'emploi : la création d'une filière de la fleur française avec un modèle de production et de distribution solidaire, répondant aux enjeux sociaux et environnementaux du territoire.

Les 3 sites du projet Fleurs d'Halage :

- **Le « Jardin du Curé » sur l'Île Saint Denis :**  
200m<sup>2</sup> de serre et 150m<sup>2</sup> en plein champ ;
- **Lil'O :**  
1 000m<sup>2</sup> en plein champ avec un objectif de 6 000m<sup>2</sup> dont 1 600m<sup>2</sup> sous serre ;
- **Le potager du 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris :**  
400m<sup>2</sup> de plein champ.

En 2020, Fleurs d'Halage a cultivé ses fleurs sur 2 500m<sup>2</sup> de friches urbaine. 50 000 fleurs ont été produites et vendues, notamment grâce à 13 personnes en insertion, accompagnées et formées par Fleurs d'Halage au métier d'horticulteur urbain.

L'association compte plus de 40 clients partenaires composés de fleuristes d'Ile-de-France, de palaces parisiens, de lieux historiques, d'acteurs de l'événementiel.



#### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**Ce projet est particulièrement innovant, alliant des dimensions multiples : écologique de par une production de fleurs sans intrants et/ou produits phytosanitaires ; sociale en proposant un lieu d'insertion par le travail sur un territoire à fort taux de pauvreté urbaine ; économique en développant une filière locale de fleurs en circuit court, beaucoup plus économe pour l'environnement que les fleurs actuelles, principalement issues de l'importation ; environnementale en permettant la réhabilitation d'une friche industrielle polluée.**

## DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR ET POUR LES CITOYENS



La Fondation Terre Solidaire considère que l'énergie est un sujet trop important pour que les citoyens s'en détournent. En effet, l'énergie n'est pas un bien comme les autres : elle est essentielle à la vie et au bon fonctionnement de nos sociétés. À l'heure de la décarbonation et de la reterritorialisation de notre économie, repenser la production, la distribution et la consommation d'énergie à l'échelle des territoires devient essentiel.

### CONCEVOIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES



**Les Centrales Villageoises (CV)** sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans la logique du territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social...).

Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une association et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services. Ce modèle est aujourd'hui mis en œuvre dans plusieurs régions françaises.

L'Association des Centrales Villageoises a pour ambition de structurer les initiatives citoyennes d'énergie renouvelable, de les accompagner et de les renforcer techniquement afin d'assurer leur pérennité et avoir un maximum d'impact sur le territoire. Elle propose à cet effet :

- Un espace d'échange, de partage et de coopération.
- Une boîte à outils adaptée à chaque phase d'un projet photovoltaïque.
- Des services mutualisés et partagés.

#### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**Les projets citoyens d'énergie renouvelable (tels que ceux rassemblés sous le modèle des Centrales Villageoises) restent encore peu développés en France. Ces initiatives ont besoin de se structurer, de se mettre en lien, d'être accompagnées et renforcées techniquement pour assurer leur pérennité et avoir un maximum d'impact sur leur territoire. C'est l'ambition que se donne l'Association des Centrales Villageoises.**



# PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La fondation et ses partenaires sont convaincus que nous pouvons, tous ensemble, inverser la spirale des crises écologiques, économiques et sociales. Pour mener à bien cette ambition, la fondation croit au pouvoir de l'initiative citoyenne (collectifs, associations, acteurs économiques, etc.) et à la diversité des solutions qui doivent être imaginées et expérimentées par les populations au plus près des réalités locales. Partager ces expériences et les capitaliser sont également des priorités.

## FAVORISER LES ESPACES DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES DES ACTEURS DE LA TRANSITION

Pour atteindre les **Objectifs de Développement Durable** (ODD), définis par l'ONU pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, l'entraide entre tous les secteurs est primordiale. Lancé il y a plus de 20 ans, le Festival des Solidarités est le rendez-vous national pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année, en novembre, des milliers d'associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteurs économiques, un groupe de citoyens et citoyennes, etc. organisent pendant deux semaines des événements conviviaux et engagés pour donner envie aux citoyens de tout âge d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

Depuis 2017, ce festival cherche en particulier à contribuer à renforcer les convergences en France entre les acteurs engagés dans des actions d'éducation à la citoyenneté internationale et les acteurs de la transition écologique et de l'Économie Sociale et Solidaire. De tels rapprochements sont pertinents pour sensibiliser ces différents acteurs à mieux prendre en compte les alternatives durables et solidaires en France tout en faisant le lien entre les dimensions locale et internationale de la solidarité.

Le thème de l'édition 2020 du Festival des Solidarités était le climat. Le Festival des Solidarités, en créant des lieux de rencontre et d'échange sur les enjeux climatiques, contribue à l'amélioration des comportements citoyens et la prise de conscience collective.



### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Un des objectifs de la Fondation Terre Solidaire est d'encourager les synergies et la mise en réseau des acteurs associatifs en France engagés dans une dynamique de transition écologique, économique et sociale. Le Festival des Solidarités a souhaité s'engager davantage sur les problématiques liées à la transition en favorisant les espaces où les acteurs associatifs de la transition peuvent à la fois se découvrir, rencontrer d'autres acteurs associatifs et s'ouvrir à l'international. C'est donc tout naturellement que la Fondation Terre Solidaire est partenaire du Festival des Solidarités depuis 2019.

# ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ



## PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT EN MÉSOPOTAMIE



Le Fleuve Tigre prend sa source en Turquie puis parcourt la Syrie et l'Irak du nord au sud en passant par Mossoul et Bagdad. Le remplissage du récent barrage d'Ilisu construit par la Turquie déstabilise fortement à la fois politiquement, socialement et écologiquement la région tant pour les habitants en amont qu'en aval du fleuve.

La mobilisation et le travail de la société civile au travers de différentes ONG, dont **Save the Tigris Campaign** a notamment permis en 2016 d'inscrire les marais irakiens alors menacés par la construction du barrage d'Ilisu, au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette action portée par la société civile locale a contribué à une attention plus forte quant aux mesures prises par l'Irak pour la préservation de cet éco-système unique.

L'action menée par Save the Tigris Campaign est parvenue à rassembler des militants à la fois au niveau régional mais aussi international, notamment autour du premier forum mésopotamien de l'eau. Ce mouvement de protestation s'est poursuivi par des manifestations non violentes réprimées durement par le gouvernement irakien.

Ce projet, celui de protéger le fleuve Tigre, a depuis dépassé le cercle des militants associatifs et constitue désormais un réel pôle de sensibilisation et de réflexion des populations locales sur les problématiques écologiques de la région. Il a de plus permis de réunir politiquement pour la première fois des acteurs associatifs et de la société civile irakienne et turque.

### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Afin de mener à bien leur plaidoyer pour la protection des marais irakiens et continuer à mettre en réseau des acteurs transfrontaliers, ce projet a besoin de soutiens encore trop rares en raison de l'instabilité politique de la région. En plus de soulever des problèmes écologiques fondamentaux et de militer pour la préservation d'un écosystème unique, ce projet est l'opportunité de rassembler des acteurs de la société civile jusqu'à présent éloignés par de nombreuses barrières politiques et géographiques.

# TEMPS FORTS 2020

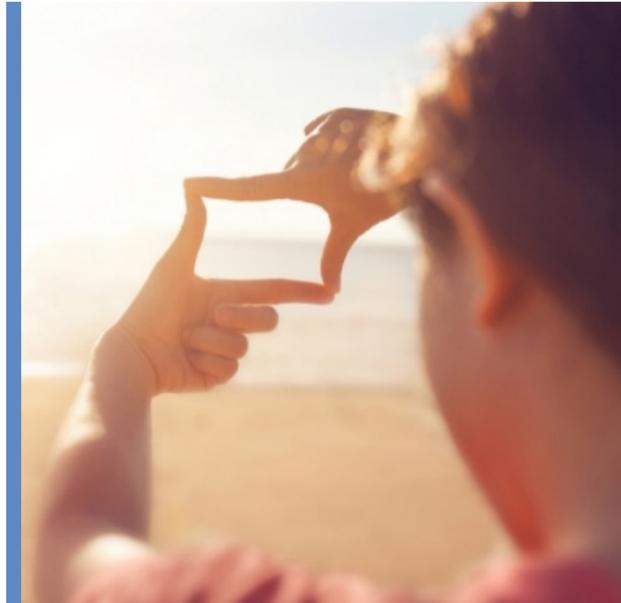
## ► DEUX CONFÉRENCES POUR APPRÉHENDER L'INCIDENCE DE LA CRISE LIÉE À LA COVID 19 SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Fondation Terre Solidaire a inauguré en juin 2020 un cycle de rencontres sur l'incidence que pourrait avoir la crise liée à la COVID 19 sur la transition écologique de nos sociétés.

**Lundi 22 juin** pour la première conférence de ce cycle, la Fondation Terre Solidaire invitait la prospectiviste Carine Dartiguepeyrou pour aborder les impacts de la crise sanitaire du Coronavirus sur les différents scénarii possibles d'évolution de nos sociétés. L'interrogation a porté en particulier sur les effets que pourrait avoir la crise en faveur d'une société plus juste, solidaire et écologiquement responsable.

**Le mardi 15 décembre**, pour la 2<sup>ème</sup> conférence de ce cycle, la Fondation Terre Solidaire a eu le plaisir d'accueillir Mathilde Dupré, économiste et Co-Directrice de l'Institut Veblen. Elle nous a partagé son analyse de la crise actuelle et en quoi cette dernière peut-elle être un accélérateur ou au contraire un frein à la transition écologique ?

Cette conférence est disponible en ligne sur la chaîne Youtube de la Fondation.



## ► PRIX FONDATION TERRE SOLIDAIRE « ILS CHANGENT LE MONDE »



Le 12 mai 2020, la Fondation Terre Solidaire lançait la 1<sup>ère</sup> édition de son prix « Ils changent le monde ». Véritable appel à témoins, il a pour but de révéler des initiatives citoyennes locales qui contribuent au respect de l'environnement et de la planète. À travers ce prix, l'objectif de la Fondation Terre Solidaire est d'identifier, de soutenir et mettre en lumière des projets dont l'imagination et la détermination des promoteurs, peuvent se révéler, à leur échelle, des solutions pour l'avenir.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition parrainée par la journaliste et écrivaine Laure Noualhat, la Fondation Terre Solidaire a reçu une quarantaine de candidatures parmi lesquelles 11 ont été retenues par le jury. C'est le vote du public, qui a ensuite départagé les finalistes, leur vote comptant pour la moitié de la note (l'autre moitié étant attribuée par le jury). Près de 4 500 votants ont soutenu les participants. Trois lauréats ont été retenus ainsi qu'un prix spécial du jury: En Vert et Avec Tous, La vallée du Gapeau en transition, CéléWatt et Emmaüs Lespinassière.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de la fondation dans la rubrique Actualités.

## ► #CQFD (CEUX QUI FONT DEMAIN) POUR LA PLANÈTE

Depuis sa création en 2016, la Fondation Terre Solidaire a souhaité rassembler des personnes désireuses de s'investir en faveur de la transition et d'apporter des réponses aux enjeux du futur de la planète. C'est pourquoi elle a initié en 2020 un cycle de conférences baptisé #CQFD (Ceux Qui Font Demain) pour la planète.

Plus qu'une simple conférence, il s'agit d'une invitation à la réflexion et au débat, un forum dédié au partage et à la diffusion des savoirs et des expériences, et à l'émergence de nouvelles idées. En réunissant des acteurs qui contribuent à envisager un monde plus soutenable et juste pour tous et toutes, la Fondation Terre Solidaire cherche à leur donner de la visibilité et favoriser l'accélération de la transition vers un nouveau modèle de développement.

La première rencontre a eu lieu en ligne le jeudi 5 novembre 2020 autour de 7 grands témoins sur les enjeux d'une transition écologique nécessaire:

**Anne Bringault**, Coordinatrice des opérations au Réseau Action Climat,

**Eric de Kermel**, Directeur de la rédaction de Terre Sauvage, responsable RSE du Groupe Bayard,

**Véronique Lucas**, Chercheuse et Docteure en sociologie rurale, auteure d'une thèse sur l'agroécologie,

**Julie Sauvêtre**, Ingénieure, Chargée de mission pour Zero Waste France

**Bernard Horenbeek**, Président de la coopérative financière La NEF

**Marine Calmet**, juriste spécialiste en droit de l'environnement et des peuples autochtones, Présidente de Wild Legal

et **Matthieu Dardaillon**, Co-fondateur et Président de Ticket For Change

S'ils font globalement le constat de l'état alarmant de la situation, ils sont, dans leurs domaines respectifs, forces de propositions et porteurs d'espoir pour un monde plus juste et soutenable.

L'intégralité des interventions de cette conférence est disponible sur la chaîne Youtube de la fondation.



## ► UN FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN RÉGION LYONNAISE

La Fondation Terre Solidaire et Anciela, association lyonnaise, ont créé un fonds dédié au soutien des initiatives locales en faveur de la transition écologique et solidaire en région lyonnaise. Leur objectif commun à travers ce fonds: financer les acteurs associatifs locaux et leur donner un «coup de pouce» afin qu'ils puissent démarrer leur projet ou passer un cap pour se développer davantage.

En 2020, un comité de pilotage, composé de porteurs de projets et de personnes engagées dans la transition écologique et solidaire en région lyonnaise, a permis de primer une douzaine de projets pour la 1<sup>ère</sup> édition de ce fonds pour un montant total de 33 000 €.



## ► COALITION FRANÇAISE DES FONDATIONS POUR LE CLIMAT



Le Centre Français des Fonds et Fondations a lancé mi-novembre 2020 la "Coalition française des fondations pour le Climat" qui mobilise l'ensemble du secteur

philanthropique pour lutter contre le dérèglement climatique. Plus qu'un simple manifeste, c'est un appel à l'action, à la mobilisation collective et à l'engagement. La Fondation Terre Solidaire est membre du Comité Consultatif de la Coalition et signataire du Manifeste proposé par la Coalition.

# UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE GLOBALE

La Fondation Terre Solidaire est la première fondation abritante à avoir été créée pour relever spécifiquement le défi de la transition écologique et solidaire. Transmettre son expertise à celles et ceux qui souhaitent s'engager durablement et partager autour d'une vision commune est une de ses priorités. C'est pourquoi dès sa création, la Fondation Terre Solidaire a choisi d'abriter les fondations d'individus désireux de s'impliquer dans des projets en phase avec ses missions et ainsi de répondre aux demandes de nombreuses personnes souhaitant donner corps à leurs idées et à leur générosité.

La Fondation Terre Solidaire abrite **7 fondations** dont 4 fondations familiales engagées en faveur de la transition écologique et solidaire. En 2020, ces fondations abritées ont montré un grand dynamisme et soutenu **62 projets** pour un montant total de **595 612 euros**. Aux côtés de la Fondation Terre Solidaire, ces fondations contribuent elles-aussi à construire un environnement durable et sain, où les activités humaines sont mues par un esprit de coopération, de solidarité et de respect.

**7 FONDATIONS ABRITÉES**

**62 PROJETS SOUTENUS**

**556 812 EUROS DE SUBVENTION**



## FOCUS

### UN PROJET SOUTENU PAR UNE FONDATION ABRITÉE

**Les Petites Cantines** est un réseau de cantines de quartier, ouvert à tous, dont l'objectif est de développer les liens de proximité et de promouvoir l'alimentation durable. Les habitants, les salariés, les jeunes, les seniors ou les SDF d'un quartier peuvent manger ensemble. Le prix du repas est libre mais un prix d'équilibre est indiqué dans les cantines. Les approvisionnements privilégient les circuits de proximité, le bio et les produits de saison. Ce sont les convives bénévoles qui participent à la cuisine pilotés par un maître de maison salarié. Le principe est ainsi que chacun cuisine pour les autres, la cuisine est le prétexte de la rencontre. 7 cantines existent (3 à Lyon, Lille, Annecy, Strasbourg et Nantes). Ce développement nécessite aux Petites Cantines de changer d'échelle dans la manière dont elles sont structurées. C'est dans cet objectif que l'association a reçu le soutien de la Fondation Pour Un Monde Nouveau.



# UNE ORGANISATION MAÎTRISÉE

## ► LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON BUREAU

Il se réunit au moins 4 fois par an pour définir la stratégie et en contrôler sa mise en œuvre. Il valide les soutiens aux projets, se prononce sur les fondations à abriter, vote le budget et arrête les comptes annuels. Il est composé de douze membres bénévoles répartis en trois collèges :

- **Le Collège du Fondateur** : quatre membres ;
- **Le Collège des Partenaires Institutionnels** : Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et Centre de Recherche et d'Actions Sociales (CERAS) ;
- **Le Collège des personnalités qualifiées** : six personnes.

Et d'un Commissaire du Gouvernement. Désigné par le Ministère de l'Intérieur, il assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

**Présidente** : Lydie Bonnet-Semelin, ancienne consultante dans les ressources humaines au sein d'un cabinet international.

**Trésorier** : Claude Sourice, expert-comptable

**Secrétaire** : Charles-Louis Vier, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

À la suite de départs, le Conseil d'administration s'est renouvelé en 2020 et a accueilli quatre nouveaux membres

- Pour le collège des personnalités qualifiées: **Mathilde Dupré**, Co-directrice de l'Institut Veblen, et **François Eichholtzer**, ancien directeur général des services de collectivité locales.

- Pour le Collège du fondateur: **Bernard Idrac**, ancien dirigeant d'entreprise et **Jean Vettraino**, Direction de la mobilisation citoyenne.

## ► L'ÉQUIPE SALARIÉE

Elle assure le fonctionnement opérationnel de la fondation, les relations régulières avec les porteurs de projets, les fondations sous égide et la levée de fonds. Elle est composée de :

- **Philippe Mayol**, directeur général
- **Anne-Isabelle Dauça**, responsable développement.
- **Véronique Lebault**, chargée de mission

En 2020, elle a pu bénéficier de l'appui d'une stagiaire, de cinq bénévoles et de deux projets collectifs d'étudiants (5 étudiantes de Sciences Po Paris et 8 étudiants de l'IPAG Business School Paris).



## ► LES COMITÉS

Un Comité d'Audit assure une veille active sur le respect des règles de gouvernance et des procédures, sur la prévention des risques identifiés et sur la réalisation du plan stratégique. Il participe au contrôle des frais des dirigeants de la Fondation Terre Solidaire.

La Charte de Déontologie fixe un ensemble de principes guidant les choix de la Fondation Terre Solidaire. La fondation est en particulier attentive à ne pas recevoir d'argent provenant d'industries et d'activités qui ne s'inscrivent pas dans les principes figurant dans cette Charte. Un Comité Mécénat composé de 3 membres veille au respect de ces principes.

 **LABEL IDEAS** La Fondation Terre Solidaire bénéficie du Label IDEAS. Délivré par un organisme certificateur indépendant, ce label atteste de la qualité de la gestion financière, de la bonne gouvernance et du suivi de l'efficacité de l'action de la Fondation au regard d'un référentiel de 90 indicateurs exigeants.

# LE RAPPORT FINANCIER



## LE MOT DU TRÉSORIER

J'ai le plaisir de vous présenter l'exercice comptable 2020 de la Fondation Terre Solidaire.

**Celui-ci a été marqué par la situation de la crise sanitaire qui a inévitablement perturbé les actions de la Fondation Terre Solidaire.** L'épidémie de la Covid 19 a rendu le contexte de l'année 2020 difficile et peu propice au développement des ressources financières de la fondation. En particulier, le confinement strict du printemps 2020 a débuté au moment du démarrage de la campagne d'appel à la générosité du public du premier semestre qui compte pour 50% des dons collectés sur une année. Malgré cette conjoncture inédite, la campagne a pu se dérouler quasi-normalement et les résultats pour cette campagne ont été supérieurs à ceux de 2019. Contrairement à ceux de la campagne de fin d'année (au moment de Noël) qui n'a pas atteint les résultats escomptés et enregistre une forte diminution des dons reçus. En dépit de cette baisse, l'année 2020 se termine avec une augmentation de près de 11 % du montant total des ressources financières de la Fondation Terre Solidaire.

Il en est de même pour les fondations abritées qui augmentent leurs ressources financières de 26% par rapport à 2019.

2020 restera donc comme une année atypique, mais encourageante, où la générosité de nos donateurs n'a pas faibli en dépit des difficultés. A fin 2020, le nombre de donateurs de la Fondation Terre Solidaire était de 3371 personnes (contre 2463 en 2019).

**Une gestion rigoureuse de la fondation qui lui a permis d'augmenter son budget affecté aux missions sociales.** Comme pour 2019 et malgré les circonstances difficiles de l'année 2020, les efforts d'optimisation des coûts de collecte et des frais de fonctionnement se sont poursuivis puisque ces coûts diminuent de 6% par rapport à 2019. Ainsi, l'augmentation des ressources financières, la maîtrise des coûts de collecte et des frais de fonctionnement ont permis à la Fondation Terre Solidaire et aux fondations abritées d'augmenter de 15% leurs engagements financiers vers leurs missions sociales.

Il en résulte un excédent de ressources en fin d'exercice de 71915€. Cet excédent va nous permettre d'augmenter encore le montant des crédits affectés aux missions sociales et de faire face à une éventuelle baisse de notre collecte dans les années à venir.

Ainsi, comme vous le lirez, en dépit de ce contexte difficile et grâce à cette gestion rigoureuse, la Fondation Terre Solidaire continue d'afficher des ratios performants.

Claude Sourice, trésorier

## ▶ RESSOURCES

Les ressources de la Fondation Terre Solidaire **proviennent essentiellement des produits liés à la générosité du public** qui représentent 77% du total des produits. Les autres ressources viennent principalement des produits financiers issus du placement de la dotation de la fondation. L'ensemble des ressources constaté pour l'exercice est ainsi de 1 984 K€ (dont 852 K€ provenant des fondations abritées).

RESSOURCES DE L'EXERCICE (en euros)	2020	2019
Produits liés à la générosité du public	1 531 252	1 434 442
Produits non liés à la générosité du public	261 262	154 943
Subventions et autres concours publics	42 587	0
<b>Total des ressources de l'exercice</b>	<b>1 835 101</b>	<b>1 589 385</b>
Reprise sur provisions et dépréciations	0	0
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 48 917	89 739
<b>Total général</b>	<b>1 984 018</b>	<b>1 679 124</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>71 915</b>	<b>45 377</b>

## ▶ EMPLOI DES RESSOURCES

Les ressources ont permis à la Fondation Terre Solidaire de soutenir 36 projets en France et à l'international pour un montant total de 677 K€. Les fondations abritées ont financé 62 projets pour un montant total de 595 K€. Ce sont ainsi près d'une centaine de projets portés par des acteurs de la transition écologique qui ont été financés en 2020 pour un montant total 1 272 K€. Soit une augmentation de 16% par rapport à 2019.

Les autres dépenses liées aux missions sociales correspondent :

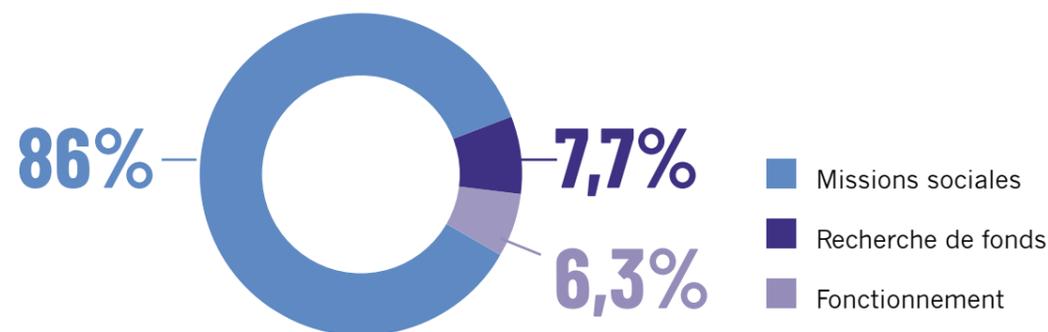
- à l'accompagnement des projets : identifier, suivre et évaluer des projets prometteurs et bâtir une relation de confiance et de respect avec les partenaires ;
- à l'animation de la communauté d'engagement : sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux relatifs à la transition écologique et solidaire ainsi que valoriser les nombreuses initiatives existantes. Enfin, il s'agit d'accompagner et de suivre les fondations abritées.

Le total des emplois affectés aux missions sociales est de 1 452 K€ et représente 86% des dépenses (contre 83,1% en 2019). C'est bien la générosité du public qui a permis d'assurer la mission sociale de la fondation puisque celle-ci a été financée à 89% par les dons.

Les frais de recherche de fonds représentent 7,7% du total des emplois (contre 9,5% en 2019). Ils correspondent aux actions menées par la Fondation Terre Solidaire et ses fondations abritées pour se faire connaître auprès des donateurs et les convaincre de s'engager à leurs côtés pour construire un avenir durable pour toutes les générations. Les frais de fonctionnement représentent 6,3% du total des emplois (contre 7,4% en 2019).

EMPLOIS DE L'EXERCICE (en euros)	2020		2019	
<b>Missions sociales</b>	<b>1 452 455</b>	<b>86,0 %</b>	<b>1 234 200</b>	<b>83,1 %</b>
Dont soutien et accompagnement des projets	1 406 536		1 209 046	
Dont animation communautés d'engagement	45 919		25 154	
Frais de recherche de fonds	<b>130 516</b>	<b>7,7 %</b>	<b>141 637</b>	<b>9,5 %</b>
Frais de fonctionnement	<b>105 420</b>	<b>6,3 %</b>	<b>108 993</b>	<b>7,4 %</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>1 688 391</b>	<b>100 %</b>	<b>1 484 829</b>	<b>100 %</b>
Dotation aux provisions et dépréciations	0		0	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	223 711		148 917	
<b>Total général</b>	<b>1 912 102</b>		<b>1 633 747</b>	

► RÉPARTITION DU BUDGET 2020



► BILAN

Le bilan est une photographie au 31 décembre 2020 de la situation patrimoniale et financière de la Fondation Terre Solidaire et de ses fondations abritées.

ACTIF		
	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>Actif immobilisé</b>		
Fondation	0	0
Fondations abritées	433 288	374 317
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>433 288</b>	<b>374 317</b>
<b>Actif circulant</b>		
Fondation	4 347 268	3 826 447
Fondations abritées	3 434 243	2 612 071
<b>Total actif circulant</b>	<b>7 781 511</b>	<b>6 438 518</b>
<b>Actif total</b>	<b>8 214 799</b>	<b>6 812 835</b>

L'actif immobilisé correspond aux parts sociales d'une SCI et d'une SCPI détenues par la Fondation Terre Solidaire pour le compte de deux de ses fondations abritées.

L'actif circulant est constitué:

- de créances, principalement liées aux produits à recevoir des fondations abritées ;
- des valeurs mobilières de placement, constituées principalement par le placement à capital garanti de la dotation de la Fondation Terre Solidaire ;
- des disponibilités (soldes des comptes bancaires, intérêts bancaires encore à percevoir pour l'exercice, chèques non encore encaissés au 31/12/20).
- L'augmentation de l'actif circulant pour les fondations abritées s'explique essentiellement par l'encaissement du produit de la cession des 16 500 actions apportées par le fondateur d'une fondation abritée, générant une entrée en trésorerie de 1 155K.

PASSIF		
	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>Fonds propres et réserves</b>		
Fondation	3 195 073	3 123 157
(dont résultat exercice)	71 915	45 377
Fondations abritées	3 057 776	2 425 993
<b>Total des fonds propres et réserves</b>	<b>6 252 849</b>	<b>5 549 150</b>
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fondation	0	0
Fondations abritées	223 711	148 917
<b>Fonds dédiés</b>	<b>223 711</b>	<b>148 917</b>
<b>Dettes</b>		
Fondation	1 173 412	730 274
(dont dettes relatives aux projets)	611 769	506 500
Fondations abritées	564 827	384 494
(dont dettes relatives aux projets)	563 970	370 524
<b>Total dettes</b>	<b>1 738 239</b>	<b>1 114 768</b>
<b>Passif total</b>	<b>8 214 799</b>	<b>6 812 835</b>

Les fonds propres et réserves sont constitués principalement par la dotation de la Fondation Terre Solidaire (3012 K€) et par les dotations des fondations abritées (2 683 K€). Le résultat de l'exercice est de 71.9 K€.

Les fonds dédiés correspondent essentiellement aux ressources non encore utilisées par cinq fondations abritées.

Les dettes sont principalement constituées (1 175 K€) des subventions votées en fin d'année 2020 par la Fondation Terre Solidaire ou ses fondations abritées et qu'il restait à payer au 31 décembre 2020. Les autres dettes sont liées à des dépenses normales de fonctionnement et non réglées à la clôture de l'exercice. A noter, qu'il n'y a pas de dettes à plus d'un an à la fin de l'exercice 2020.



**FONDATION  
TERRE SOLIDAIRE**

8, rue Jean Lantier  
75001 Paris  
Tél.: + 33 (0)1 44 82 80 80

[fondation-terresolidaire.org](http://fondation-terresolidaire.org)

Numéro ISSN 2677-8203 · **Crédits photos:** Istock / Jevtic · Matthieu Chanut · Canva · Les Petits Composteurs  
Energie Partagée · Notre Affaire à Tous · FTDES Fondation Terre Solidaire · EDGE Europe · Sacha Lenormand  
**Directeur de la publication:** Lydie Bonnet-Semelin · **Rédaction:** Anne-Isabelle Dauça, Philippe Mayol  
**Conception graphique:** Stéphanie Poche